

# Retour sur une longue saison

Nicole Thé

Looking back on a long season of struggle By threatening the working conditions and survival of the teaching and entertainment professions and the retirement pensions of wage-earners in general, the French government and its « partners » recently triggered the greatest surge of strikes since 1995. These strikes showed how hard it is to achieve unity in struggle in the working world, the deliberate inertia of the union officials, but also the radicalization of the occupational groups involved and the gaping holes developing in social consensus.

**Balance de una larga temporada de luchas** Al atreverse a atentar, a la vez, contra las condiciones de trabajo de las profesiones de la Educación Nacional y del espectáculo y contra las pensiones de todos los asalariados, el Gobierno y sus « socios » desencadenaron la mayor ola de huelgas desde el año 1995. Este movimiento social evidenció los enormes obstáculos que se oponen a la unidad en la lucha del mundo del trabajo así como la voluntad de inercia de los aparatos sindicales, pero también la radicalización de las profesiones afectadas y la formación de profundas grietas en el consenso social.

## Ritorno su una lunga stagione di lotte

Prendendo il rischio di intaccare, con una stessa offensiva, le condizioni di lavoro e di sopravvivenza delle professioni dell'educazione, dello spettacolo e le pensioni di tutti i salariati, il governo ed i suoi « partners » hanno scatenato la più grande ondata di scioperi dal 1995. Questa ha messo in luce i grossi ostacoli che si oppongono all'unità nella lotta della working class e la volontà d'inerzia degli apparati sindacali, ma anche la radicalizzazione delle categorie toccate e la formazione di profonde faglie nel consenso sociale.

En se risquant à porter atteinte, dans un même élan, aux conditions de travail et de survie des professions de l'Education et du spectacle et aux retraites de tous les salariés, le gouvernement et ses « partenaires » ont déclenché la plus grande vague de grèves depuis 1995. Celle-ci a mis en lumière les gros obstacles qui s'opposent à l'unité dans la lutte du monde du travail et la volonté d'inertie des appareils syndicaux, mais aussi la radicalisation des professions touchées et la formation de profondes failles dans le consensus social.

Le tableau qui se dégage des mobilisations des mois du printemps et de l'été 2003 en France semble à première vue autoriser des analyses tranchées. Ceux pour qui toute lutte d'une certaine envergure est essentiellement un moment de l'affrontement global capital/travail parlent de défaite, ce qu'il est difficile de contester: la réforme des retraites est passée, le nouveau protocole de « l'intermittence » est toujours en place, et si le projet de décentralisation de l'Éducation nationale a dû être remballé, il n'attend sans doute qu'un moment propice pour ressortir. Mais si l'on considère qu'une lutte est toujours menée par des forces précises, selon des modalités dépendant de la perception qu'a chaque camp de ses forces et de celles de l'adversaire, que lutter peut donner le goût de la lutte et la défaite renforcer l'envie d'en



# de luttes

découdre, le bilan apparaît vite plus contrasté. L'importance véritable d'un moment de lutte se mesure, à mes yeux, non pas à l'aune d'une radicalité définie en fonction de schémas d'analyse ou d'esthétique révolutionnaire préconçus, mais de la dynamique plus générale de l'affrontement de classe: ce qui compte, c'est sa capacité à contribuer au réveil de pans significatifs de la société, à enclencher un mouvement de spirale vers le haut capable de donner consistance au sentiment d'unité, mais aussi à aiguïser chez les acteurs de la lutte un regard critique d'ensemble sur le système en place en même temps qu'un désir de repenser collectivement ce que peut être une « autre société » et les moyens d'y parvenir.

Or, dans les événements du printemps et de l'été 2003 en France, c'est bien une dynamique de ce genre qui semble au moins s'être amorcée. C'est ce que j'essaierai de mettre en lumière dans cet article <sup>1</sup>. Sans oublier de jeter d'abord un regard sur les motivations et les méthodes de l'adversaire.

<sup>1</sup>Mes réflexions se fondent sur ce que j'ai vu dans les AG de la région parisienne que j'ai fréquentées, entendu dans la bouche d'acteurs locaux des luttes que j'ai interrogés, et lu dans les multiples textes déjà mis en circulation sur le sujet. Je précise toutefois que ce texte n'a aucune prétention à l'exhaustivité, d'autant que c'est essentiellement de Paris (et marginalement d'Avignon, où j'ai fait une visite tardive) que j'ai observé ce mouvement, parti cette fois-ci d'autres villes de France et marqué par une grande diversité régionale – diversité que l'existence de coordinations nationales (dans l'Éducation comme chez les intermittents) n'a pu compenser qu'en partie.

## Une offensive adverse plus franche que jamais

Les « réformes » qui sont à l'origine de la plus forte vague de luttes qu'ait connue la société française depuis le mouvement de 1995 – et celles qui sont encore en préparation – autorisent à penser, par leur conjonction dans le temps, qu'elles correspondent à une accélération de l'offensive capitaliste dite libérale amorcée il y a plus de vingt ans. Une offensive dans laquelle il est difficile de distinguer ce qui renvoie à un programme politique – le calendrier de réformes imposées par le processus d'unification européenne, notamment – de ce qui relève de la pression économique propre au système capitaliste dans sa phase actuelle – la nécessité pour le capital de réduire par tous les moyens la part de la plus-value à céder au travail <sup>2</sup> – mais offensive qui suppose à coup sûr un contexte socio-politique favorable.

### Un contexte exceptionnellement favorable

Les élections d'avril et de juin 2002, en offrant à la droite une domination sans partage au Parlement comme au gouvernement, ont mis fin spectaculairement à une longue période d'équilibre instable entre des forces politiques concurrentes. Concurrentes, mais agissant fondamentalement dans une même direction.

<sup>2</sup> Il n'est pas sans intérêt de comprendre, dans le contexte européen notamment, comment les deux dimensions s'articulent: l'économique dicte-t-il sa loi aux politiques, comme une certaine lecture de Marx le prétend, ou est-ce au contraire la faiblesse du politique (décomposition des anciens consensus idéologiques et compromis sociaux ayant longtemps maintenu un certain type d'équilibre entre les classes) qui laisse le champ libre au capital pour imposer sa logique à l'ensemble du corps social? La deuxième hypothèse me semble avoir a priori plus de force explicative, appliquée au cas français tout au moins.

Depuis son retour au pouvoir en 1981 après vingt-trois ans de marginalisation, la gauche, dans ses années de gouvernement, a en effet contribué activement à mettre en œuvre un réformisme non pas progressiste mais régressif, se convertissant très vite aux « impératifs » d'une restructuration capitaliste d'inspiration « néolibérale ». En cela, elle ne s'est vraiment distinguée de la droite que sur le plan des méthodes, d'où une certaine forme de partage des tâches. De par ses origines sociales et idéologiques, la gauche était la mieux placée pour soumettre le monde du travail. En minant par retouches successives ce qui faisait le fondement de l'unité matérielle du monde du travail<sup>3</sup>, favorisant par là son atomisation et le sentiment d'impuissance, en désamorçant au plus vite toutes les réactions collectives venant des couches les plus touchées par le chômage et la pauvreté croissants<sup>4</sup>, en poussant beaucoup plus loin la logique d'intégration des structures syndicales dans l'appareil d'État, c'est bien la gauche, « plurielle » ou pas, qui a le plus fait en vingt ans pour désarmer le monde du travail et créer de ce fait les conditions d'une offensive sans détours du capital.

<sup>3</sup> La loi sur les 35 heures en est l'exemple le plus tardif mais peut-être le plus flagrant : sous prétexte de réduction du temps de travail pour combattre le chômage, le temps de travail est devenu flexible, et sa forme se négocie à l'échelle de l'entreprise. D'où une multiplication des situations particulières qui rend désormais impossible toute forme de contrôle par l'inspection du travail, voire par les salariés eux-mêmes.

<sup>4</sup> Je pense notamment à la façon dont le dévoiement institutionnel de SOS Racisme a désamorcé le potentiel contestataire contenu dans la marche des Beurs (phénomène dont nous n'avons pas fini de mesurer l'impact négatif sur l'évolution du climat dans les banlieues populaires) et à l'hypocrite réponse de Jospin aux questions de fond que soulevait le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998.

Revenue au pouvoir au terme d'un invraisemblable psychodrame national<sup>5</sup>, s'étant réunifiée, après une longue période de division et d'impuissance, autour d'un homme politique d'une habileté politicienne hors du commun, la droite se sent le vent en poupe. La majorité écrasante dont elle dispose au Parlement l'autorise à oublier une légitimité des urnes plus faible que jamais, et son absence de cohésion idéologique n'est guère un obstacle, puisque le programme s'impose quasiment de lui-même : articuler sans états d'âme « libéralisme » économique et gestion répressive de la paix sociale. Et cela sous une double pression, s'exerçant à une échelle bien plus large que celle de la nation. Celle des milieux patronaux favorables à une pénétration plus franche de la logique « libérale » d'abord, dont l'incarnation en terre française est le Medef – cette aile du patronat sait ce qu'elle veut et le fait savoir depuis des années : une « refondation sociale » consistant en substance à flexibiliser plus encore le marché du travail, à soumettre les services à la loi du marché, à réduire la protection sociale collective. La pression de l'idéologie sécuritaire ensuite, alimentée à la fois par le contexte international – la vague « antiterroriste » amorcée avec les événements du 11 septembre – et par la montée d'exigences venues du bas de la société en réponse aux effets déstabilisateurs de la pauvreté et de la précarité croissantes.

Certes, ce programme n'exclut pas l'expression d'autres exigences plus spécifiquement nationales : en la personne du Premier ministre Raffarin, c'est le vieux prurit giron-

<sup>5</sup> Pour un retour critique sur ce qui s'est joué dans les fondements de la société à cette occasion, cf. notamment G. Soriano, « Retour sur mai 2002 : un regard sur la société française », *Courant alternatif*, mai 2003, p. 10-15.

din qui s'exprime ; en la personne du chef de l'État, une certaine posture gaullienne en matière internationale peut être remise au goût du jour, surtout si cela permet de consolider pendant quelque temps un consensus social fragile. Mais ces idiosyncrasies nationales n'existent que parce qu'elles s'inscrivent dans une dynamique plus large : Raffarin exploite les exigences de l'intégration européenne pour accélérer le démantèlement des structures administratives centrales au profit des pouvoirs régionaux et locaux, Chirac joue sur la nécessité – pour les besoins bien compris des intérêts « économiques » – d'un contre-poids à une toute-puissance militaire américaine d'autant plus dangereuse qu'elle repose sur une suprématie économique aux assises fragiles.

### Une grande ambition...

La réforme des retraites et celle de la Sécurité sociale apparaissent comme le grand chantier d'un gouvernement qui pense pouvoir se permettre d'être ambitieux. Derrière la volonté affichée d'assainissement comptable, que se cache-t-il ? Du point de vue des intérêts patronaux, le système de protection sociale est un nœud de contradictions : il présente l'avantage de contribuer à moindres frais<sup>6</sup> à la reproduction de la main-d'œuvre salariée, mais freine la pression en faveur de l'intensification du travail et de la baisse des salaires désirées par les patrons ; il permet d'assurer une survie minimale au volant de chômeurs nécessaire à une gestion souple de la main-d'œuvre, mais peut encourager, quand les conditions de

l'emploi se dégradent trop, des comportements de fuite face à l'exploitation salariale ; enfin, il sert les intérêts de certaines branches capitalistes et en entrave d'autres (l'assurance universelle obligatoire a permis le financement sur fonds publics de l'industrie pharmaceutique, mais fait obstacle à la pénétration du capital financier dans le domaine de l'assurance contre les risques maladie et vieillesse). Rien d'étonnant, donc, que les mesures prises au cours de ces deux dernières décennies où la droite et la gauche se sont partagé le pouvoir apparaissent d'une cohérence difficilement déchiffrable. Et pourtant, dans le permanent jeu de bascule entre deux volontés proclamées, leitmotifs de tous les gouvernements de ces quinze dernières années – celle du « retour à l'équilibre budgétaire » des caisses d'assurance collective et celle de la « lutte contre le chômage » – se dégage au bout du compte une certaine logique : les gouvernements successifs ont tous creusé les déficits des caisses par des mesures favorables au capital – les multiples dispositifs de « lutte contre le chômage », qui consistent surtout à créer des sous-statuts salariaux et à multiplier les exonérations de charges patronales, sans oublier le financement des préretraites qui permettent aux patrons de mettre au rebut leurs vieux salariés en en faisant payer le prix à la collectivité<sup>7</sup> – et, au nom de ces déficits, imposé de multiples révisions des règles toujours défavorables au travail – baisses successives de l'indemnisation du chômage, augmentation des cotisations maladie accompagnées de baisses

<sup>6</sup> Dans son récent livre *Les Casseurs de l'État social* (La Découverte, 2003), Michel Husson note que l'OMS classe le système de santé français loin devant celui des États-Unis alors que « les dépenses de santé ne représentent que 9,8% du PIB contre 13,7% aux États-Unis, ce qui veut dire que le système états-unien est plus cher, pour des performances inférieures » (p. 45).

<sup>7</sup> Par l'intermédiaire du budget de l'État et maintenant aussi des caisses d'assurance-maladie : la somme des arrêts de travail pour maladie a recommencé à augmenter, essentiellement du fait de salariés âgés... poussés dans ce sens par leurs patrons.

des remboursements. Tout cela justifiant la mise en place progressive de formes de secours relevant non plus de la solidarité mais de la charité d'État<sup>8</sup>.

### ...et pas d'états d'âme

En cela la gauche ne se différencie pas de la droite. Simplement, en tant qu'héritière d'un modèle social-démocrate fondé sur l'idée de compromis négocié entre capital et travail<sup>9</sup>, héritage qui lui interdit de servir ouvertement les intérêts patronaux sans mettre à mal le consensus qui lui sert d'assise (électorale, car on ne peut plus guère parler d'assise sociale), elle a les coudées moins franches. La droite, elle, n'a pas de ces états d'âme quand il s'agit de s'attaquer au monde du travail, en dehors des périodes électorales tout au moins.

C'est donc apparemment sans hésitation qu'elle va décider en un temps record d'une série de mesures d'appauvrissement brutal de plusieurs catégories de travailleurs : en avril, de faire disparaître peu à peu les 213 000 emplois-jeunes créés par la gauche ; en mai, de soumettre au Parlement une réforme des retraites destinée à baisser significativement le niveau de vie des futurs retraités, ou du moins de ceux du bas de l'échelle salariale ; en août, de souscrire un protocole d'accord, négocié par les « partenaires sociaux », appelé à réduire brutalement à l'état de semi-chômeurs quelques dizaines de milliers d'intermittents du spec-

tacle ; en octobre, après avoir décidé d'une baisse des impôts directs qui bénéficiera aux plus riches, de réduire la durée et le montant de « l'allocation spéciale de solidarité » versée par l'État aux chômeurs de longue durée, précipitant immédiatement 150 000 d'entre eux dans le RMI, bientôt converti en RMA.

La réforme des retraites est sans doute le dispositif le plus radical de cette offensive anti-salariale. Car derrière sa complexité de détail, elle peut se résumer en un principe simple : réduire le montant des pensions reversées par les caisses<sup>10</sup>. Mais derrière son apparence de logique comptable, cette réforme est aussi une nouvelle manière de porter atteinte à la cohérence du système collectif de protection sociale : les salariés étant de fait poussés à combler la baisse prévisible des pensions par la capitalisation, c'est le principe largement dominant de retraite par répartition qui va être indirectement mis à mal – sans toutefois qu'une bataille claire puisse être menée pour le défendre. Rappelons aussi que passe discrètement à la trappe l'indexation des retraites sur le niveau global des salaires, et que c'est là un nouveau coup porté au principe du salaire socialisé<sup>11</sup>. ... Si l'on ajoute à cela que l'incitation à la capitalisation va être une façon d'encourager la croissance des inégalités – essence profonde de la logique libérale – parmi les retraités, après qu'elle s'est imposée chez les salariés par le biais de l'individualisation des salaires et de

<sup>8</sup> À noter que c'est la gauche qui a porté les coups les plus durs à la cohérence du dispositif d'assurance collective fondé sur la cotisation sociale, donc sur le salaire socialisé, en introduisant des mesures de protection sociale financées par l'impôt : le RMI, la CSG et enfin la CMU.

<sup>9</sup> La social-démocratie historique s'appuyait, il est vrai, sur la force du monde du travail organisée en syndicats puissants. Or cette force s'est délitée en même temps que les syndicats se sont institutionnalisés, ce qui les réduit aujourd'hui essentiellement à l'état d'appareils bureaucratiques.

<sup>10</sup> En imposant à tous le principe de 40 annuités de cotisation pour un départ à la retraite à taux plein, il ne s'agit même pas vraiment de maintenir les salariés au travail plus longtemps, puisque le taux d'activité des 55-64 ans est, en France, seulement de 37 % (du fait du chômage et des préretraites).

<sup>11</sup> Pour une défense et illustration du système de protection sociale fondé sur le salaire socialisé, voir Bernard Friot, *Puissance du salariat et Et la cotisation sociale créera l'emploi* (La Dispute).

la précarité, l'on voit que la réforme des retraites est, derrière son apparence comptable, un véritable enjeu social.

### Un risque réel mais contenu

Pourtant, la droite sait, pour l'avoir appris à ses dépens en 1995, le risque que comportent les réformes frontales du système de protection sociale. Elle sait que toucher à ce système qui, bon an mal an, en dépit de retouches successives, se maintient depuis son élaboration dans les années d'après-guerre, c'est toucher aussi à l'équilibre entre les classes.

Mais elle sait aussi que, dans les secteurs qui avaient été le fer de lance de la riposte en 1995, la combativité s'est émoussée et le sentiment d'impuissance a grandi sous l'effet de restructurations auxquelles ils croyaient avoir fait échec en 1995, mais que la gauche a su mettre en œuvre ensuite par petites touches – sous l'égide, pour les cheminots, d'un ministre communiste issu de leurs rangs, et avec la contribution active de la CGT<sup>12</sup>. Elle sait aussi que les forces syndicales présentes dans ces secteurs, qui avaient d'emblée joué la carte du chevauchement de la lutte en 1995, ont bien des raisons désormais de jouer la carte de l'apaisement : à la SNCF et à EDF, ces secteurs clés qui peuvent transformer très vite un moment de contestation en véritable crise sociale, l'accord de fin de grève de 1995 n'a-t-il pas donné à la bureaucratie syndicale des garanties d'être épargnée par la restructuration ? Et le nombre de délégués syndicaux n'y a-t-il pas constamment aug-

menté depuis, faisant monter dans la hiérarchie de l'appareil les plus vindicatifs des délégués ?

D'une manière plus générale, le pouvoir est bien placé pour mesurer la véritable détermination d'appareils syndicaux qu'il finance et avec qui il « se concerta » sur tous les « grands dossiers » sociaux. Il sait qu'entre les protestations de principe et le passage à la lutte, il y a un pas que les bureaucraties répugnent à faire. Peut-être, tout au plus, lui reste-t-il quelque doute sur ce qui reste de perméabilité entre le sommet de l'appareil et la base cégétistes (ce qui expliquerait l'empressement de Raffarin à promettre pour septembre, au moment délicat des négociations, une réforme de la loi sur la représentativité syndicale appelée à susciter la reconnaissance du brave Thibault). Mais, globalement, le pouvoir sait ne pas avoir grand-chose à craindre des appareils syndicaux.

Il est même si sûr de lui qu'il n'hésite pas à lancer une réforme de décentralisation de l'Éducation nationale à très faible distance de celle, annoncée, de réforme des retraites. Sans doute Raffarin se dit-il que c'est le bon moment pour passer à l'histoire : les élections sont encore loin, et, au besoin, l'été ne tardera pas à venir étouffer les ardeurs non encore éteintes... Pourtant, c'était l'erreur à ne pas commettre.

### Le monde de l'éducation s'unit dans la lutte...

Car, le long mouvement de luttes qui va s'étaler sur deux saisons le prouve, d'autres secteurs que ceux du monde ouvrier qui ont tiré la lutte unitaire en 1995, et qui sont aujourd'hui gagnés par l'apathie, ont cultivé un sentiment de force collective au cours des luttes de la dernière décennie. Et sont prêts à croiser le fer.

<sup>12</sup> Lors de la grève d'avril 2001 contre le découpage de la SNCF entre activités commerciales et activités d'infrastructure (premier pas vers la privatisation), grève menée par SUD et le syndicat des conducteurs, la CGT a apporté son concours actif au ministre Gayssot pour discréditer totalement cette grève en la qualifiant de « corporatiste ».

Les professeurs<sup>13</sup> ont mené ces dernières années des luttes payantes, contre le ministre socialiste Allègre notamment, contraint finalement à la démission. Ils y ont pris conscience de leur force, ils y ont acquis – inégalement selon les régions – un certain goût et un certain savoir-faire de l'auto-organisation dans la lutte, ils y ont aussi appris à décrypter les projets gouvernementaux de réforme de l'école et notamment la logique inégalitaire et de déculturation qui les sous-tend. Parallèlement, les raisons du mécontentement n'ont cessé de s'accumuler. La première d'entre elles étant, bien évidemment, la dégradation continue des conditions de travail, notamment dans certains départements comme la Seine-Saint-Denis et le Gard, qui seront cette fois encore le fer de lance de la mobilisation. Mais on aurait tort de négliger des motivations plus subjectives, liées à l'effritement progressif du modèle républicain de l'école sous l'effet de forces souterraines : la génération plus âgée souffre du discrédit grandissant de la profession, qui se traduit par des tensions souvent fortes avec les parents, et de la trahison du pouvoir qu'a représentée à leurs yeux l'esprit libéral de la réforme Allègre, promue par un gouvernement de gauche ; la génération d'enseignants la plus jeune, que la croissance des inégalités scolaires (conjuguée à des règles d'attribution des postes scandaleuses, mais dont la gestion représente le fonds de commerce des syndicats enseignants) projette d'emblée dans les zones où les conditions de travail sont les pires, souffre incontestablement de la dureté de l'environnement social de leur métier – découvert souvent brutalement,

puisqu'ils sont eux-mêmes de moins en moins souvent issus des couches populaires. Bref, avant même toute offensive gouvernementale, les conditions sont réunies en milieu enseignant pour l'expression d'une forte combativité.

Or, avec le projet de décentralisation de l'Éducation nationale, c'est une offensive brutale que subissent les enseignants. À la fois par la remise en cause de leur statut – la décentralisation menace de transformer les règles nationales de mutation et de promotion sur lesquelles ils ont bâti leur carrière – et par la dégradation de l'environnement dans lequel ils sont amenés à travailler : la disparition du statut de surveillant et de 20 000 postes d'emplois-jeunes en 2003, le passage du personnel de service, et des professions annexes, à la fonction publique territoriale signifient à terme une réduction drastique du personnel d'encadrement des élèves hors temps scolaire, donc, en toute logique, une surcharge de travail pour les enseignants. Le pouvoir ne peut signifier plus clairement le peu de considération qu'il a pour le travail des profs et des instits, qui sont pourtant les premiers, et souvent les seuls, à gérer les tensions sociales que la croissance des inégalités ne cesse d'aiguiser.

En leur réservant le même traitement cynique que celui que connaissent désormais bien des salariés, notamment du bas de l'échelle, le pouvoir va faire faire au corps enseignant un saut qualitatif inespéré, l'amenant à dépasser soudainement des formes d'indifférence corporatiste qui semblaient jusque-là indéfectibles. Comment en effet expliquer autrement l'élan de solidarité avec l'ensemble des professions de l'Éducation nationale d'enseignants qui, des années durant, ont ignoré les luttes des précaires de leur propre pro-

<sup>13</sup> Mais aussi, à Paris, les instituteurs, qui en 2002 ont fait échec à une réforme du calendrier scolaire imposée en toute autorité par le maire socialiste local.

fession, comme ils ont ignoré la grève que, quelques mois plus tôt, et pendant plusieurs semaines par endroits, les aides-éducateurs ont menée dans l'isolement contre leur licenciement collectif annoncé en juin ?

D'emblée, en effet, la lutte s'inscrit dans une dynamique unitaire : les AG se font sur une base interprofessionnelle, et donnent naissance à des coordinations – locales, régionales et nationale – « des établissements en lutte ». Cette participation à une lutte commune de l'ensemble des catégories de l'Éducation nationale, y compris de catégories jusque-là fortement imprégnées de réflexes corporatistes, comme celle des conseillers d'orientation, est un événement en soi, qui laissera sûrement des traces dans les luttes futures. Mais le plus remarquable est peut-être qu'en permettant aux aides-éducateurs (comme aux surveillants d'éducation, menacés eux aussi d'un licenciement massif en fin d'année scolaire) de se faire entendre, cette dynamique a placé au centre des débats le problème de la précarité en milieu enseignant, que les yeux refusaient jusque-là de voir et les oreilles d'entendre, et ainsi permis que soit adoptée une revendication longtemps combattue par la FEN et la FSU, y compris pendant les années de lutte acharnée des maîtres auxiliaires : la titularisation sans conditions de tout le personnel précaire.

Un apparent paradoxe confirme d'ailleurs la force de cette dynamique unitaire : les premiers menacés par le projet de décentralisation, à savoir les personnels Iatoss, étaient numériquement les moins engagés dans la lutte – résultat, sans doute, d'échecs répétés, lors des années précédentes, à contrer les dégradations successives de leurs conditions de travail et de vie (notamment à l'occasion de l'application des 35 heures), échecs qui ont

dû faire grandir chez eux le sentiment d'impuissance et le scepticisme quant à l'idée de solidarité inter-catégorielle (ce qui les rapproche de l'état d'esprit du secteur privé).

Le fait que le taux de grévistes n'ait guère dépassé en moyenne 20 % ne permet pas de conclure trop vite à une combativité limitée à une faible proportion du corps enseignant. Nombreux en effet ont été ceux qui ont reculé devant la responsabilité de priver leurs élèves de cours, dans les quartiers populaires notamment, ou qui n'ont pas osé affronter la colère de parents d'élèves devenus au fil des ans majoritairement pragmatiques et consommateurs (l'école n'est plus à leur yeux un enjeu de société dont dépend la permanence de valeurs « républicaines », mais d'abord, pour les couches supérieures, un lieu de concurrence où se joue l'avenir de leurs enfants et, pour les couches inférieures, de plus en plus, un lieu de garderie pour des mômes auxquels la vie professionnelle interdit de se consacrer). La participation bien plus massive aux journées de grève les plus significatives, comme les formes de prise en charge solidaire des classes destinée à permettre aux grévistes de poursuivre plus librement leur combat, sont des indices d'une participation à la lutte qui interdit de faire passer la ligne de fracture entre grévistes et non-grévistes. Ce recours à la grève plus prudent et plus pragmatique qu'autrefois est, là encore, un indice d'un rapprochement des mentalités et des comportements entre le monde des enseignants et les salariés du privé.

Enfin il est un symptôme qui ne trompe pas : l'auto-organisation a progressé de manière significative par la généralisation des coordinations et des assemblées générales à pouvoir décisionnel. Où les syndicats se sont trouvés contraints de s'accrocher à un mouvement

parti sans eux, et de se soumettre aux décisions – forme de coexistence pacifique qui n'excluait d'ailleurs pas les épisodes de guerre froide : chaque manifestation enseignante a donné lieu à une bataille entre appareils syndicaux et « coordinations des établissements en lutte » pour s'imposer en tête de manif.

En Seine-Saint-Denis, l'un des départements moteurs du mouvement, c'est sur des bases municipales que se sont organisées les premières AG inter-établissements, et c'est à ce niveau que la démocratie directe a le mieux fonctionné. Certes, le passage aux degrés supérieurs de coordination a souffert d'interférences grotesques de stratégies partidaires<sup>14</sup>, qui montrent les limites d'un mouvement local virulent mais resté dépendant des réseaux militants (LO et CNT) qui s'étaient montrés capables de lui donner l'impulsion de départ et de lui offrir leurs énergies et leur infrastructure. Ce qui s'explique sans doute en grande partie par la relative inexpérience politique de la jeune génération enseignante – très fortement représentée en Seine-Saint-Denis – qui vivait les manifestations et les AG comme des moments quasi festifs de rupture de la discipline professionnelle, affichant

une radicalité de comportement inconnue des générations antérieures. À Paris en revanche, où la population enseignante est nettement plus âgée, l'exigence d'une représentation authentique par la voie des mandats était bien plus aiguë, mais la discipline des AG laissait aussi plus de champ libre aux affrontements de chapelles en sous-main.

Il est d'ailleurs d'autres domaines que celui de la représentation dans laquelle l'auto-organisation a progressé : l'information et la contre-information horizontales via Internet<sup>15</sup>, notamment. Qui a contribué à relativiser l'importance de la représentation dans les AG (il était possible de s'informer par soi-même), mais aussi à faire avancer le débat et le travail de réflexion, de démystification et de contre-argumentation, travail d'autant plus indispensable que l'organisation et la réflexion du mouvement ne trouvait aucun relais dans les médias officiels.

### ... Le monde du travail n'y parvient pas

Mais bientôt, avec une réforme des retraites dont l'échéance se précise, ce qui va se jouer, c'est la capacité des enseignants, mobilisés depuis plusieurs semaines déjà, à servir de locomotive à ce qui doit devenir, à leurs yeux, la lutte conjointe de l'ensemble des salariés. Car l'exemple victorieux de 1995 est encore dans les têtes, où les cheminots ont lancé et tiré un mouvement dont le principal mot d'ordre était « tous ensemble ». Aujourd'hui, en l'absence des cheminots, c'est à eux, qui sont en mouvement, de jouer le rôle de locomotive. D'autant que les travailleurs des transports semblent cette fois indifférents, Fillon

<sup>14</sup> Lutte ouvrière a su profiter de la présence significative (et forcément planifiée) de ses militants dans les établissements de Seine-Saint-Denis pour leur faire occuper les tribunes des AG et imposer leurs décisions à l'échelle de la coordination nationale, jouant au principe « un présent, une voix » contre le respect du principe du mandatement. (Faute d'avoir été ouvertement affrontées au sein du mouvement, ces magouilles ont fait les choux gras du journal *Le Monde*, toujours à l'affût de ce qui peut discréditer les forces de contestation radicales.) Mais il semble bien que cette façon de faire s'explique moins par un besoin congénital d'hégémonie que par la volonté de LO d'épargner les grands syndicats, FSU et surtout CGT, et cela dans une perspective de conquête électorale et d'implantation dans un département où le poids du PC et de la CGT reste déterminant.

<sup>15</sup> Notamment par l'intermédiaire du site [www.reseau-desbahuts.com](http://www.reseau-desbahuts.com), créé à l'occasion de la lutte.

s'étant bien gardé, malgré son recours constant à la rhétorique de « l'égalité de traitement », de répéter l'erreur de Juppé qui prétendait réformer les régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP et EDF) <sup>16</sup>.

Avec beaucoup d'énergie et de conviction, et renouant pour certains avec les pratiques amorcées sept ans plus tôt, les enseignants vont donc tenter de faire la jonction avec ce qui commence à bouger timidement dans le secteur public, s'invitant dans les AG des postiers, des communaux, des agents hospitaliers... Avec un succès limité mais réel : rapidement, leurs propres AG accueillent des grévistes d'autres catégories, et peu à peu des initiatives de lutte communes, dites « inter-pro », se prennent un peu partout : départ groupé vers les grandes manif, organisation de manif locales, voire de débats publics de quartier. Parfois aussi, ce sont les initiatives spécifiquement enseignantes, manif ou AG régionales, qui permettent à d'autres secteurs de se joindre momentanément à la lutte. Malheureusement, les transports hésitent, discutent, mais ne bougent pas. Au mieux, ils attendent les consignes syndicales venues d'en haut. Du coup, c'est tout le lien avec le secteur privé, qui en 1995 a semblé manifester massivement son soutien en affrontant dans la bonne humeur la panne des transports, qui fait défaut. Et là, le corps enseignant n'a, de fait, d'autre recours que l'appel aux syndicats. Car le secteur privé a toutes les raisons de ne pas bouger de lui-même : il a vu le passage à 40 annuités s'imposer à

lui onze ans plus tôt dans le silence et l'indifférence syndicale, la précarité et l'insécurité de l'emploi repousser l'horizon de la retraite dans un lointain décidément trop flou pour faire l'objet d'une mobilisation, et le poids conjugué de la concurrence individuelle, de la peur du licenciement, de la pression à la productivité, d'une flexibilité des horaires grandissante, d'un harcèlement hiérarchique ayant crû au rythme de l'individualisation des situations salariales, enfoncer toute perspective de lutte conjointe dans les sables du sentiment d'impuissance. Si, ici et là, la présence dans les manifestations de cortèges d'entreprise, voire la grève ponctuelle de certaines entreprises est toutefois signalée, c'est en général le produit d'un état de mobilisation antérieur sur des problèmes spécifiques à l'entreprise, le plus souvent des licenciements annoncés ou en perspective, les manifestations unitaires devenant une occasion de se faire voir et entendre.

Mais cette passivité du privé ne signifie pas indifférence. Est-ce un hasard si les manifestations les plus massives ont eu lieu pendant des jours chômés ? Simplement, la lutte unitaire ne s'est pas jouée sur la capacité à enrayer le bon fonctionnement de la (re) production, elle s'est cantonnée à une bataille d'opinion dans la rue, le nombre étant censé témoigner de l'ampleur du refus. 1995, là encore, était dans les têtes. Mais le succès de la stratégie du Juppéthon (faire grossir sans cesse le nombre de manifestants) avait alors masqué un fait essentiel : à l'époque, le bon fonctionnement de l'économie avait été sérieusement enrayeré. Tel ne fut pas le cas en 2003, et les enseignants, sans doute trop éloignés du monde de la production, ne semblent pas avoir mesuré l'importance de la chose. Leur souci, manifeste tout au long

<sup>16</sup> Au moment le plus délicat du mouvement, quand s'est joué le basculement possible des travailleurs des transports dans la grève illimitée, c'est Raffarin en personne qui se chargera de confirmer l'intention de non-agression du gouvernement aux syndicats autonomes de conducteurs de trains et de métros.

de la grève, de « créer le moins de problèmes possible » aux parents (alors que c'est par ce biais-là qu'ils auraient pu avoir quelque capacité de nuisance sur la production) ne témoigne-t-il pas à sa manière de cette faible conscience des termes dans lesquels se joue l'affrontement de classe ?

La bataille de l'opinion, elle, non seulement était difficile à gagner – quoi de plus simple pour le pouvoir, en effet, que de jouer sur le registre d'hostilité aux « fonctionnaires privilégiés qui sont toujours les premiers à se plaindre », quand les moins « privilégiés » peuvent trouver là justification à leur renoncement, non à se plaindre, mais à se battre... – mais est par définition difficilement maîtrisable, car ce n'est pas par la démonstration de la supériorité numérique qu'on la gagne, et encore moins par le bien-fondé des arguments avancés : pour que ces arguments soient pleinement entendus, il faut trouver des relais dans le monde des médias. Or, ces relais ont fait plus largement défaut que jamais, l'affrontement idéologique spectacularisé de 1995 ayant fait place cette fois à un véritable black-out médiatique concerté sur le mouvement de grève et de manifestations. Ce qui ne devrait pas étonner, la privatisation des chaînes de télévision, en donnant la priorité aux exigences de rentabilité, n'ayant pas contribué à faire avancer le souci d'indépendance et l'esprit critique des journalistes – même si la croissance de l'emploi précaire dans le monde de la production d'information contribue, là aussi, à aguiser les contradictions.

Que cela plaise ou non, force est donc de constater que, à défaut d'une mobilisation autonome du monde du travail, c'était bien de la volonté de la hiérarchie des confédérations syndicales officiellement hostiles à la réforme que dépendait la possibilité, ou

du moins la tentative, de faire entrer conjointement en lutte un nombre de secteurs suffisamment consistants pour faire reculer l'offensive gouvernementale. Or, on sait ce qu'il en est advenu : les leaders syndicaux ont fait diversion, canalisant le désir de lutte unitaire dans des journées d'action sans lendemain, choisies de surcroît de façon à ce que le relais de grévistes enseignants en voie d'épuisement ne puisse être repris par d'autres. Mais cette forme classique de désamorçage de la combativité n'a pas toujours suffi et, dans les secteurs les plus sensibles comme le transport ferroviaire, la CGT est allée par endroits jusqu'à faire intervenir ses délégués pour relayer sur le terrain les consignes de retour au travail et dissuader activement les plus combattifs de voter la grève illimitée au lendemain du 13 mai. Ceux qui tiennent à croire que des appareils syndicaux financés essentiellement, bien qu'indirectement, par l'État, qui entretiennent avec le pouvoir en place des liens étroits de « concertation »<sup>17</sup>, peuvent avoir un jour la volonté d'engager le fer contre ce pouvoir au nom de la défense des intérêts de travailleurs qui ne sont plus pour eux que des chiffres, ceux-là, oui, sont justifiés à parler de trahison. Pour les autres, il ne reste qu'à travailler patiemment à renforcer l'autonomie des luttes.

<sup>17</sup> Cette logique-là n'a fait d'ailleurs que progresser depuis l'échec du mouvement de lutte contre les retraites, portée à la fois par un gouvernement qui a fini par comprendre que la méthode est payante mais aussi par l'évolution, difficile mais bien réelle, de la CGT vers un rôle de syndicat « de proposition ». La refonte du système de financement de la formation professionnelle s'est ainsi négociée à l'automne entre gouvernement et « partenaires sociaux », et, bien qu'elle se traduise par un recul des droits collectifs au profit d'un supposé « droit individuel à la formation tout au long de la vie », a été paraphée y compris par la CGT (ce qui lui a valu un « Bienvenue dans le club des syndicats qui signent » de la CFDT).

Les limites de cette dynamique unitaire ne devraient toutefois pas nous faire oublier qu'elle a été assez forte pour inquiéter sérieusement le pouvoir. Lequel, pour ne pas lâcher sur la réforme des retraites dont l'enjeu en termes de crédibilité était énorme, a cédé sur la décentralisation de l'Éducation nationale, la remettant à un « plus tard » non précisé. Ce qui n'a toutefois pas suffi à désamorcer la combativité des enseignants. Une fois l'échec de la stratégie de lutte unitaire consommé, ceux-ci se sont mis à chercher « d'autres moyens de lutte ». Et c'est finalement dans ce moment de « queue de mouvement » que la réflexion collective a le plus progressé, comme si l'échec vécu dans un moment de mobilisation encore forte poussait surtout à la radicalisation des esprits. Dans bien des AG, des débats publics, l'idée que c'est « la société entière qu'il faut changer » s'est fait entendre clairement, donnant nettement le sentiment que le relais d'une critique sociale portée pendant des années par une infime frange de militants était enfin pris, grâce à la lutte, par un groupe social situé au cœur des contradictions de la société. Et qu'un vrai mouvement de repolitisation devenait enfin possible.

Que les enseignants n'aient finalement pas eu le courage de braver un tabou en organisant activement le boycott des examens (perspective évoquée, débattue, mais quasiment nulle part mise en œuvre) ne vient pas forcément contredire ce phénomène. Face à l'immobilisme, voire au désaveu, du reste du monde salarial, la profession enseignante pouvait en effet difficilement assumer seule,

au nom d'une critique radicale du système<sup>18</sup>, de refuser de jouer le rôle qui lui est assigné dans la reproduction sociale, et dont la mise en concurrence des futurs salariés fait partie (concurrence que « l'égalité des chances » tant défendue par la profession suppose d'ailleurs). Aucune radicalisation dans les méthodes de lutte n'est en effet tenable sans une contamination ou tout au moins un soutien de pans significatifs du corps social.

C'est donc la rage au ventre, mais avec le sentiment d'être allés aussi loin que possible, que les enseignants ont progressivement repris le travail dans la deuxième quinzaine de juin, pour s'assurer ne serait-ce qu'une paye pendant les mois de vacances d'été, après plusieurs longues semaines de grève. Mais leur énergie combative galvanisée par cette lutte exceptionnellement riche, bien que défaite, continuera à se faire sentir durant l'été, dans les diverses occasions que va leur offrir le mouvement des intermittents du spectacle. Et continue encore, en dépit du retour à l'ordre, à jouer un rôle dans de divers collectifs interprofessionnels qui ont vu le jour depuis, témoins d'un désir d'unité et d'initiative politique qui ne sont pas éteints.

### Les « intermittents » prennent le relais

Les producteurs de « spectacle » qui relèvent du statut d'intermittent sont-ils une catégorie professionnelle ? On peut en douter. Force est pourtant de considérer que, depuis la première tentative de révision à la baisse du « régime » en 1992, ils ont mené bataille à plusieurs reprises en tant que tels, et jusque-là avec un relatif succès. Mais la violence de l'attaque est cette fois inédite : la révision des règles négociée et annoncée en juin va se traduire par l'exclusion du droit

<sup>18</sup> Question discutée notamment dans l'article « Modeste rapport pour comprendre l'actuelle position avancée du mouvement enseignant », consultable sur Internet (<http://internetdown.org/oiseautempele>).

à l'indemnisation, donc par l'appauvrissement brutal, de 30 000 d'entre eux. Et le mélange de stupeur et d'incrédulité qui sera la première réaction montre bien qu'il y a cette fois plus qu'une « révision » : une rupture unilatérale de consensus. Malgré des intentions de révision connues de longue date, les intermittents ne s'attendaient en effet pas à la violence de l'attaque – et leurs « représentants » syndicaux sans doute non plus, puisqu'ils n'ont pas jugé bon de mobiliser avant la signature de l'accord.

Cette brutale offensive va déclencher une réaction rapide et imaginative, grâce surtout à la mobilisation des professionnels du « spectacle vivant » (théâtre et arts de la rue). Rien d'étonnant à cela : ce sont d'abord eux, les plus pauvres de cette catégorie hétéroclite où les différences de revenus sont énormes, eux, les smicards de la culture, qui vont être touchés par les modifications sanctionnées dans le nouveau protocole. Mais l'approche des festivals de l'été s'annonce aussi pour eux comme une occasion inespérée de porter le fer là où ça fait mal (erreur stratégique, de la part des technocrates syndicaux qui ont négocié le nouveau protocole, qui prouve combien l'état d'esprit de la base leur est étranger – sans doute ont-ils pris la passivité de leurs partenaires « oppositionnels » pour une garantie de calme social...). Dans un premier temps, donc, stupeur et incrédulité dans la profession : ce protocole a été bâclé, ce protocole est une erreur de technocrates gardant les yeux rivés sur les cahiers des comptes – puisqu'il s'agit, disent les « responsables » et le ministre lui-même, d'« assainir la profession », de « mettre fin aux abus », comment peuvent-ils entériner un protocole dont le résultat sera d'ôter tout filet de protection aux moins bien lotis

et de renforcer les droits de ceux qui sont déjà grassement payés ? Faisons des contre-propositions, montrons que la raison est de notre côté. Faisons appel aux politiques, à la justice, à l'opinion, dénonçons la cécité technocratique. D'où le minutieux travail de décorticage du protocole, d'élaboration de contre-propositions, de bataille juridique et de recherche d'interlocuteurs, qui se poursuit encore aujourd'hui et auquel le ministre de la Culture, après l'avoir longtemps ignoré, fait désormais semblant de prêter l'oreille, sans doute pour désamorcer la mobilisation le temps que l'été et ses festivals se passent... Mais il y a aussi ceux qui perçoivent le sens profond de cet acte froid de technocrates. Ceux qui, depuis un certain temps déjà, ont perçu le mépris mal masqué d'une classe politique elle-même de plus en plus inculte, imprégnée d'idéologie du loisir et du paraître<sup>19</sup>, pour ces saltimbanques en surnombre<sup>20</sup>. Ceux qui comprennent, au moins intuitivement ce que ce nouveau protocole, jusque dans son caractère profondément bâclé, signifie : dégraissons drastiquement la « catégorie », renvoyons les gagne-petit, improvisateurs et apprentis artistes au travail mcdonaldisé ou, à la rigueur, à la charité institutionnelle, et renforçons la protection et la professionnalisation des autres, et notamment de ceux qui travaillent pour les sec-

<sup>19</sup> Pour la classe dirigeante l'enjeu culturel a changé au cours des décennies : la culture, et notamment le théâtre, a cessé d'être pour elle une marque de distinction sociale (un pourcentage infime d'hommes politiques va encore au théâtre) ; en revanche, elle joue un large rôle de mise sous contrôle de l'imaginaire et de la sociabilité des « masses », par l'intermédiaire de la télévision essentiellement, mais à condition d'épouser la forme du divertissement.

<sup>20</sup> Le nombre d'artistes et techniciens relevant du régime des intermittents du spectacle a doublé au cours de la dernière décennie.

teurs qui dégagent du profit. Ceux-là, qui l'ont compris, passeront sans hésitation à l'action directe et choisiront spontanément, à travers les actions de blocage et la grève à l'occasion des festivals, non pas le « suicide », comme l'ont déploré tant d'observateurs malvoyants, mais de sortir vivants, par la lutte, d'un horizon professionnel et d'une identité cyniquement condamnés à mort par le pouvoir, un pouvoir assez habile pour confier aux « partenaires sociaux » le rôle du bourreau.

### L'exemple et les leçons d'Avignon

Comme avant lui les festivals d'Aix, Montpellier, La Rochelle, Marseille et Rennes, le festival d'Avignon<sup>21</sup> a fait les frais d'une volonté de lutte indomptée. Mais les événements dont la ville a été le théâtre à cette occasion méritent qu'on s'y arrête, car ils sont emblématiques à la fois des tensions qui travaillent le monde de la culture et des contradictions que vaut le statut d'intermittent aux travailleurs du spectacle vivant<sup>21</sup>.

Le festival d'Avignon est en soi déjà l'objet d'enjeux difficilement conciliables : il est à la fois, dans sa version « in », le lieu de promotion officiel du théâtre institutionnel (porteur de l'image du théâtre français) et, dans sa version « off », une immense foire commerciale où la moindre petite troupe française se saigne aux quatre veines pour venir vendre sa production aux professionnels de la programmation théâtrale réunis à cette occasion. Les troupes du « off », généralement sans ressources stables, sont totalement dépendantes de la pérennité du statut d'intermittent,

quand celles du « in » sont assez largement subventionnées pour n'en dépendre que marginalement. Quant à l'infrastructure du festival, elle est assurée par des techniciens intermittents embauchés pour l'occasion, mais que l'on tend à fidéliser d'une année sur l'autre. Or, en 2003, le vent de contestation qui s'était levé quelques semaines plus tôt sur le monde de la culture (et qui, dans la ville, soufflait déjà depuis un certain temps, un collectif « du 25 février » y menant depuis plusieurs mois une campagne d'agitation contre une signature annoncée), mais aussi plus largement sur la société, conséquence d'un puissant mouvement de mobilisation privé de débouché, ne pouvait que donner au festival un caractère cathartique. Ce qui était traditionnellement un moment de communion culturelle était donc appelé à se transformer en moment de communion dans la dissidence.

La question, pour les travailleurs du festival, s'est vite posée en ces termes : faut-il engager la lutte contre le pouvoir central par la grève, en profitant de la formidable boîte de résonance que serait alors l'annulation du festival, quand il y va non seulement du renouvellement d'une embauche sur un travail exceptionnel, mais aussi de la survie de centaines de petites troupes ? La question, difficile à résoudre en termes pragmatiques de rapport de forces, ne pourra être débattue dans la sérénité, et le vote de la grève sera tout autant celui, formel, des techniciens que des milliers de gens réunis dans la rue au moment décisif et exhalant leur volonté d'affrontement symbolique avec le pouvoir. Mais, après l'annulation du festival officiel, les événements conserveront un caractère dramatique, chez les acteurs des troupes du « off » cette fois, confrontés à leur tour au dilemme : choisir le pragmatisme pour assurer leur sur-

<sup>21</sup> Ce petit développement sur les événements d'Avignon doit beaucoup aux rencontres que j'ai faites sur place avec et grâce à Marie et Odile, dont nous avons tiré une série d'interviews, diffusées en partie dans l'émission « Vive la sociale » sur Fréquence Paris Plurielle (106,3 MHz, un jeudi sur deux de 19 heures à 20 h 30) et désormais disponibles à la Maison Jean-Vilar d'Avignon.

vie (ou pour certains leur carrière) ou choisir la lutte pour sortir vivants d'une mort programmée ? D'où de multiples déchirements, qui ont mis au jour bien des contradictions internes aux troupes et aux équipes gérant les théâtres. Si l'on ajoute au tableau le « drame » de commerçants privés de leurs principaux revenus par la défection de saltimbanques méprisés et, plus généralement, les 40 millions d'euros perdus par les professionnels du tourisme (trou vite renfloué, il est vrai, par le gouvernement), on comprendra à quel point, derrière l'évolution des règles comptables d'un statut de protection contre le chômage, c'est en fait tout le rapport de la société à la production culturelle qui se joue.

Les intermittents en lutte, eux, retiendront essentiellement des événements d'Avignon un enseignement : ils ont un poids économique bien supérieur à celui des recettes des caisses de théâtre, et donc un pouvoir de nuisance non négligeable. Ils sauront en tirer les leçons et porter le fer, par la perturbation ou la peur de la perturbation, dans les festivals de l'été qui suivront. Ce qui leur permettra de sortir de la problématique de la grève symbolique en appliquant leur énergie à enrayer très concrètement, bien qu'avec de faibles moyens, le bon fonctionnement de la machine du spectacle. Et d'obtenir qu'entre annulations, mobilisations policières et agitation de rue, se diffuse à travers la France un climat d'agitation social inhabituel, donnant le sentiment que l'été n'était pas seulement chaud d'un ensoleillement exceptionnel, mais aussi d'une certaine fièvre sociale.

### Artistes ou travailleurs ?

C'est cette colère saine, sans détours, qui s'est exprimée tout au long de l'été, sur les lieux de festival ou comme dans les spectacles parisiens. Qu'elle se soit souvent accompa-

gnée d'un appel à l'opinion, à la mobilisation en défense de « la » culture – une culture présentée comme l'« âme » de la société, voire la gardienne de « l'identité française », menacée d'étouffement par les sinistres « marchands » qui se sont emparés des rênes du pouvoir – est bien compréhensible en tant que réflexe d'autodéfense et de dignité. Mais en tant que stratégie, elle est beaucoup moins défendable : n'en déplaise aux théoriciens d'Attac, « la » culture n'est pas condamnée seulement par un pouvoir cynique, mais par la progression et la pénétration dans toutes les couches de la société, à commencer par les moins instruites, de la logique de la consommation et du loisir ; et le soutien des spectateurs est soit acquis d'avance – dans le cas des produits culturels les plus socialement sélectifs – mais de peu de poids, soit impossible à obtenir – dans le cas des productions culturelles de masse – sans faire appel à la solidarité, non pas envers des artistes supposés différents car porteurs d'une « âme » extérieure au commun des mortels spectateurs, mais envers des travailleurs qui leur ressemblent en ceci que, comme eux, ils sont usés puis jetés, au nom de la « rentabilité » ou de « l'équilibre budgétaire », par les détenteurs du pouvoir économique et politique.

### Défendre le statut de l'intermittence ?

Mais il est vrai que, issus pour la plupart de milieux étrangers au monde ouvrier, ayant eu, des décennies durant, un rapport avec le pouvoir d'État fait de dépendance matérielle et d'une sorte de reconnaissance mutuelle <sup>22</sup> – que ce soit par le biais direct

<sup>22</sup> L'attitude des « grands » du théâtre institutionnel, réputés d'avant-garde, lors des débats autour de la grève à Avignon, est à cet égard significative : ils ont préféré la survie de leur production théâtrale à la défense de ceux qui en sont les producteurs.

des subventions à la création ou du financement de « l'action culturelle » dans les « quartiers » grâce à laquelle la gauche a cru un temps pouvoir désamorcer à moindres frais les tensions sociales – les professionnels du spectacle vivant ont eu du mal, dans un premier temps, à prendre la mesure du changement et à se percevoir et s'organiser en groupe subordonné, donc antagoniste.

Il faut dire que le climat de ces dernières décennies n'a guère été propice à l'organisation de cet antagonisme<sup>23</sup>. Et, paradoxalement, il semble que le premier responsable en soit l'existence de ce statut des intermittents du spectacle (créé en 1969). Non seulement parce qu'il a développé chez les intermittents une mentalité de gestion individuelle de la survie à court terme (« cette année encore je vais m'en sortir »), qui est aujourd'hui – les plus engagés dans la lutte le confirmeront – un gros obstacle à la mobilisation. Mais aussi parce qu'il a fait glisser la lutte syndicale, et notamment de la CGT – laquelle, dans plusieurs professions du spectacle, est restée longtemps en position de contrôler l'attribution des emplois – vers la seule défense du statut. Certes, ce faisant, la CGT a agi comme agissent le plus souvent les syndicats : elle a suivi la voie du moindre effort militant. Mais en l'occurrence cela a eu d'autres conséquences : c'est le champ de la défense collective des salariés face aux employeurs, sur la base du rapport salarial, qui s'est trouvé déserté<sup>24</sup>. Et c'est bien cette

absence de défense collective organisée du salaire qui a encouragé la pratique de la négociation individuelle et, au total, tous les « abus » que le pouvoir aujourd'hui fait mine de dénoncer, à commencer par l'absence de comptabilisation des heures de travail effectives. Bref, dans cette logique, les antagonismes d'intérêts entre employeurs et employés, particulièrement masqués par la proximité relationnelle qui lie les uns et les autres dans l'acte de création, n'ont jamais été mis au jour, et l'intermittent s'est trouvé peu à peu amené à percevoir l'Assedic comme son véritable et unique patron (alors que l'argent fourni par ce « patron »-là est en fait une partie du salaire socialisé, donc du bien collectif des salariés).

Reconnaissons toutefois que la contradiction se situe sans doute à la racine, à savoir dans le fait que ce statut, spécifique à un secteur professionnel et plus avantageux que le régime général, bénéficie en même temps d'une garantie de solidarité des autres secteurs. Ce qui rend toute défense de la catégorie fondée sur la défense de ce statut lourde d'ambiguïtés.

Et les coordinations parisienne et nationale des intermittents en lutte n'ont elles-mêmes pas échappé à la contradiction. En prenant pour axe, dans la contre-proposition de protocole qu'elle a élaborée, une plus grande égalité de *revenu* entre bénéficiaires du statut, la coordination nationale prend ainsi le risque de défaire le lien qui, dans le système d'assurance chômage fondé sur la cotisation salariale, passe traditionnellement entre *salaire* et indemnisation, ce qui n'est pas une façon d'encourager la lutte individuelle et collective pour la défense du salaire. Du coup, le fait de revendiquer le maintien du principe de « solidarité interprofession-

<sup>23</sup> Je dois bon nombre des éléments d'information et de réflexion contenus dans ce passage à mes discussions avec le cinéaste Gilles Dinnematin.

<sup>24</sup> Ainsi les membres de la SNTR-CGT qui, en 2001, ont tenté avec succès de négocier une avantageuse convention collective des ouvriers et techniciens de l'audiovisuel se sont-ils heurtés à la hiérarchie de leur syndicat, pour s'en retrouver ensuite marginalisés.

nelle » peut passer pour une façon de s'assurer contre les faiblesses d'une position plus idéologique qu'il n'y paraît. Et l'argument du recours nécessaire à d'autres sources de financement <sup>25</sup>, loin de résoudre la difficulté, ne fait que la masquer, tout au moins tant que la question des moyens de contraindre les détenteurs de gains financiers à cracher au bassinet de la protection sociale reste sans solution pratique. Quant à la revendication d'un élargissement du statut de « l'intermittence » à l'ensemble des salariés <sup>26</sup>, elle n'est une réponse qu'aux yeux de ceux qui ont envie d'y croire, et laisse du coup la porte ouverte, faute de crédibilité, à l'accusation de parasitisme sur lequel le pouvoir ne cesse de jouer plus ou moins discrètement.

**Vers une vraie défense collective organisée ?**

Il y aurait donc plus de cohérence, et sans doute plus de réceptivité à la lutte des intermittents de la part des autres salariés, à organiser une défense conséquente de la catégorie des travailleurs du spectacle. Ce qui

<sup>25</sup> Dans le *Libération* du 8 avril 2004, la coordination des intermittents répond ainsi au gouvernement : « Il faut taxer les nouvelles formes de richesse. »

<sup>26</sup> Cette « revendication » qui fait fi de tout raisonnement mathématique minimal, le « parti » du revenu garanti, récemment rebaptisé Précaires associés de Paris (PAP), a tenté de la vendre dans toutes les commissions et AG de la coordination Île-de-France, puis au sein de la coordination nationale. Et a marqué des points, au départ en jouant de sa légitimité gagnée dans son rôle de déclencheur de la mobilisation à Paris – et d'une déclinaison en jargon sociologique, superficiellement séduisante, du thème porteur de la précarité – ensuite en verrouillant les débats, jeu auquel sont rompus certains de ses militants pour avoir longtemps pratiqué l'entrisme dans différents groupements militants. Reconnaissons toutefois que l'idée de « revenu garanti » a un certain pouvoir de séduction, en ceci qu'elle invite à se penser comme membres de la communauté des salariés tout en faisant l'impasse sur la question de la répartition du travail, qui a le défaut de déboucher nécessairement sur la problématique de l'égalité dans la contrainte, et de la nécessaire lutte contre l'exploitation.

voudrait dire, d'abord, organiser une défense collective sérieuse des salaires par le biais des outils syndicaux disponibles, à commencer par les conventions collectives. Et, sur le volant de la protection contre le chômage, refuser la logique qui exige que la caisse Unedic des « annexes VIII et X » parvienne seule à l'équilibre budgétaire (comme si les intermittents étaient une catégorie en soi...) et réintégrer dans le raisonnement les cotisations des salariés stables de l'ensemble des professions du spectacle : la précarité, dont l'existence permet aux employeurs la flexibilité qu'ils réclament, doit être compensée par un prélèvement sur la richesse produite par l'ensemble de la profession, comme c'est de fait le cas dans tous les autres secteurs <sup>27</sup>. Faute de quoi, on risque fort de voir avec le temps prévaloir la logique patronale d'assurance contre le risque, qui voudrait que les professionnels du spectacle assument eux-mêmes, sur une base individuelle, le risque de la précarité de leurs métiers en se transformant en travailleurs indépendants – perspective que la CFDT revendique d'ailleurs et à laquelle elle se prépare déjà.

Les travailleurs de l'audiovisuel ont sans doute un rôle à jouer dans cette évolution nécessaire. Certes, ils ont été les plus lents à réagir à la signature du nouveau protocole – étant les mieux lotis des intermittents, ils sont sans doute plus enclins à faire l'auto-truche. Mais ils ont aussi entre les mains un véritable pouvoir de blocage, puisqu'ils

<sup>27</sup> A-t-on jamais entendu le Medef et ses « partenaires » réclamer un nouveau protocole réformant les règles d'indemnisation du chômage des intérimaires, alors que le déficit de la caisse dont ils relèvent (celle de « l'annexe IV ») est vingt fois supérieur à celui de la caisse des « annexes VIII et X » (intermittents du spectacle) ? Allons donc, les patrons savent bien, eux, à quoi sert la précarité...

travaillent sans discontinuité saisonnière et surtout là où se brassent les plus grosses sommes d'argent. Ils sont donc les mieux placés pour comprendre la logique du profit et de l'exploitation (il leur faudra cependant faire un gros travail de débroussaillage, étant donné la complexité des rapports salariaux de leurs professions et la nouvelle donne introduite par la privatisation encore fraîche des chaînes de télévision).

La création récente, dans la foulée du mouvement de lutte, de SUD-Audiovisuel est d'ailleurs un symptôme d'une évolution dans ce sens : l'idée qu'il faut s'organiser pour enfin mener une lutte cohérente sur le salaire et les conditions de travail semble avoir trouvé un espace où se faire entendre dans le mouvement des intermittents, en dépit du choix de coexistence pacifique, et de non-ingérence, avec la CGT que la coordination parisienne semblait avoir fait plus ou moins tacitement.

### **Un nouveau souffle ?**

Le nouveau souffle dont le mouvement des intermittents semble avoir besoin à l'aube d'une possible nouvelle saison de luttes est peut-être à rechercher dans une articulation plus consciente, plus organisée des énergies et des savoir-faire présents en son sein : dynamisme et créativité des travailleurs du spectacle vivant, connaissance des modalités techniques de production du profit et position stratégique des travailleurs de l'audiovisuel. Mais une conscience plus lucide des visées à long terme de l'adversaire semble aussi nécessaire pour éviter que la lutte ne s'épuise en focalisant toute son énergie sur un protocole qui n'est sans doute qu'un maillon de restructurations plus vastes qui restent à venir. La logique qui se dessine du côté du pouvoir en matière de production culturelle semble pouvoir se résumer ainsi : soumettre le spec-

tacle vivant à la logique de concurrence inter-régionale européenne, en le concentrant sur quelques gros pôles de production fortement subventionnés en tant que vitrines régionales (d'où l'assèchement probable des sources de financement des petites structures) ; imposer au secteur audiovisuel une réorganisation progressive des relations de travail qui réponde aux besoins des grosses boîtes de production et des entreprises profitables.

C'est donc des problèmes bien plus vastes que la seule révision du protocole que la lutte des intermittents devra affronter si elle veut survivre à l'usure du temps et aider les professions de la culture à faire un saut qualitatif dans la prise de conscience et l'auto-organisation.

### **Un étrange réchauffement**

Le climat du mois de juin 2003, au moment fort de la lutte contre la réforme des retraites, a pu laisser espérer un réchauffement significatif des ardeurs contestataires dans la société, à l'image du dégel provoqué par le mouvement de 1995 après une longue période de glaciation. Mais force est de constater qu'entre temps l'adversaire a marqué des points, et que si les raisons du mécontentement n'ont cessé de se multiplier, les raisons de baisser la tête et serrer les dents, aussi. En ce sens, l'incontestable radicalisation des professions qui se sont mises en mouvement cette dernière année et la remarquable progression de leurs capacités à s'auto-organiser dans la lutte ne permettent pas à elles seules de présager un réveil de la combativité à l'échelle de la société.

Un certain nombre d'indices parlent cependant tout seuls : une dynamique réelle de conjonction intersectorielle (touchant aussi certaines boîtes du privé) dans les manifes-

tations du mois de mai, et notamment dans celles organisées un jour chômé – où le puissant désir de communion dans la contestation ouverte cachait mal, il est vrai, l'incapacité à passer au stade de la lutte frontale par la grève ; l'immense besoin de regroupement, mais aussi de réflexion collective sur le monde tel qu'il va et risque d'aller encore, que traduisent l'afflux de 300 000 personnes sur le plateau du Larzac en août et leur capacité à résister à un soleil de plomb trois jours durant ; la volonté de prolonger la saison de lutte au-delà de ses moments forts que traduisent aussi bien la floraison de regroupements « inter-professionnels » que les multiples initiatives de forums locaux en lien plus ou moins étroit avec les échéances altermondialistes.

Quant à l'entrée en lutte récente des chercheurs, si elle n'est que la réaction d'une corporation à sa mort programmée, le fait qu'elle se soit faite à l'initiative de la haute hiérarchie de la catégorie, responsable une décennie durant de l'application et de la justification de la politique de précarisation de l'emploi dans son secteur, est un symptôme d'une rupture de consensus tout à fait nouvelle, qui a dû mûrir souterrainement au contact de la lutte de mondes professionnels socialement proches. Même si les récentes concessions du nouveau gouvernement visent à réduire rapidement cette fracture, il y a fort à parier que les questions que cette profession a été amenée à se poser et à exposer à travers la lutte ne seront pas si vite enterrées, en particulier pour les plus jeunes des chercheurs, dont le problème d'insécurité professionnelle reste entier.

Ajoutons à cela l'entrée en dissidence des travailleurs sociaux – y compris de la jeune génération encore étudiante – qui refusent le nouveau rôle d'auxiliaires de police qu'on prétend

désormais leur faire jouer, et le tableau d'ensemble qui se dégage de cette dernière année de lutte est celui d'une évidente montée des contradictions au sein des couches chargées de la reproduction du système, et qui jusque-là participaient activement à sa stabilité. Les interrogations et remises en cause dont cette vague est porteuse laissent penser que le phénomène transcende désormais les clivages politiques. Et qu'en ce sens non seulement ce phénomène ne se laissera pas facilement désamorcer par les concessions partielles que pourrait faire le gouvernement actuel, mais pas non plus résorber par une réorientation superficielle des choix de la classe dirigeante. Car toutes ces luttes de cette dernière année, en mettant au centre de leurs exigences les besoins collectifs, ont, chacune à leur manière, remis en cause les logiques qui ont présidé aux choix de toute la classe politique, de droite comme de gauche, et qui semblent se résumer ainsi : soumettre tous les domaines de la vie à la logique du profit et de la concurrence (qui se joue désormais à l'échelle internationale), en démantelant les formes de protection collective qui prévalaient depuis l'après-guerre au profit d'une gestion individuelle du risque et policière des contradictions sociales. Or, toute l'actualité est là pour nous le rappeler, réduire momentanément à l'impuissance n'est pas soumettre.

La grande inconnue reste l'état d'esprit des travailleurs du privé, et notamment du monde ouvrier, qui semblent désormais incapables de réactions autres que défensives et isolées dans le cadre étroit de l'entreprise. Comme si la faillite du « socialisme réel » et avec lui du messianisme dont le mouvement ouvrier était d'une certaine manière porteur, conjuguée à la montée du travail précaire et à l'individualisation croissante du rapport salarial, les

avaient définitivement condamnés au désenchantement, au repli corporatiste et au sentiment d'impuissance. Sans oublier une dimension plus « objective » du problème : les travailleurs de la reproduction, parce qu'ils croient le plus souvent à la valeur sociale de leurs fonctions, sont amenés à associer la dégradation de leurs conditions de travail à un problème plus général de choix de société et, par voie de conséquence, lorsqu'ils décident de passer à la lutte, à articuler leur colère spécifique à un refus plus général de la logique du profit – donnant ainsi une dimension de contestation sociale immédiatement perceptible à leur combat. Dans le monde de la production en revanche, le repli corporatiste semble condamné à persister aussi longtemps que la perception des rapports de forces à l'échelle de la société restera marquée par le scepticisme.

Il s'agit là d'une grande difficulté, dont les professeurs ont fait l'expérience sans bien en comprendre les raisons, et qu'il serait vain de minimiser en attribuant toute la responsabilité des échecs à des bureaucrates syndicaux vendus au patronat. Car cette perception simpliste des choses ne peut que dévoyer les énergies militantes vers des impasses.

## Pour continuer

### Que reste-t-il de nos efforts ?

La multiplication des initiatives interprofessionnelles observable depuis juin dernier traduit incontestablement la persistance de l'exigence d'unité qui, dans la lutte contre la réforme des retraites, a grandi quasiment par nécessité, les liens interprofessionnels à la base apparaissant alors comme le seul moyen de compenser le peu d'empressement, pour dire le moins, des bureaucraties syndicales à organiser la lutte commune. Mais dans ces initiatives s'est exprimée aussi une autre

exigence : un désir de politique, une volonté de dépasser l'horizon de sa lutte spécifique pour penser une société égalitaire et solidaire, et agir dans cette direction. Cette exigence-là, symptôme de l'incontestable radicalisation d'une frange importante des acteurs des luttes du printemps et de l'été, plusieurs symptômes, telle la vitalité des collectifs Attac, laissent penser qu'elle survit par des canaux plus souterrains que ceux de la lutte. Mais, malgré le poids du sentiment d'échec, l'envie de se battre semble elle-même couvrir sous les braises, souvent masquée par des contraintes professionnelles de plus en plus pesantes : c'est évident chez les profs, restés l'été durant le moteur des initiatives « interpro », mais assommés depuis par des retenues sur salaire drastiques et par des conditions de rentrée très souvent dégradées<sup>28</sup> ; c'est évident aussi chez le personnel hospitalier, contraint par les sous-effectifs à assurer un service minimum permanent, donc privé de la possibilité de descendre dans la rue crier son ras-le-bol ; c'est moins évident mais sans doute tout aussi vrai des chômeurs, qui n'arrivent pas sérieusement à dépasser le handicap de l'atomisation, mais dont on sait la panique provoquée par les mesures brutales de révision des règles d'indemnisation.

Tout cela fait sans doute de la matière très inflammable. Or, en face, l'adversaire n'a pas consolidé ses positions : « la canicule », en donnant à une bien plus large partie de la population l'occasion de toucher à son tour du doigt le profond cynisme des « responsables » politiques, a fait peut-être plus pour leur discrédit que plusieurs mois d'agitation sociale. Et le désaveu flagrant des électeurs a ouvert

<sup>28</sup> Il est d'ailleurs intéressant de voir que les luttes contre les fermetures de classe que l'on observe en différents endroits, le relais semble être pris par les parents d'élèves.

pour le pouvoir en place une crise de légitimité, sans que la gauche soit pour autant assurée d'une légitimité retrouvée, le pragmatisme électoral qu'elle a elle-même encouragé pouvant cacher bien des réserves.

### **Pour un regard autocritique sur les pratiques militantes**

Mais si l'on veut pouvoir « repartir » en misant sur le fait qu'une telle compression de mécontentements ne peut que créer les conditions d'un retour de luttes d'ampleur, une réflexion sur les pratiques militantes qui ont eu cours dans cette dernière vague, sur leurs succès et leurs limites, est sûrement nécessaire. Ne serait-ce que pour ne pas reproduire à l'infini des pratiques anciennes qui, bien que n'ayant jamais été au-dessus de toute critique, semblent aujourd'hui fort inadaptées à des exigences d'autonomie et une capacité d'analyse de plus en plus largement partagées.

Bien des questions méritent un débat honnête véritablement transversal, débarrassé de tout esprit de chapelle. Ainsi serait-il bon de tirer au clair, d'abord, la réalité des stratégies syndicales au sommet. Les importants transferts de militants et de voix – de la CFDT vers la CGT et vers SUD essentiellement – provoqués par l'épisode de la réforme des retraites changent incontestablement les équilibres syndicaux dans les secteurs les plus touchés, mais changent-ils fondamentalement la donne au niveau national ? Ce débat concerne tous les acteurs des luttes, syndicalistes ou pas, syndiqués ou non : il y va d'une perception saine de la réalité des forces à la base, mais aussi des mécanismes de stabilisation du système auxquels les appareils syndicaux participent ; il y va de la capacité à cerner le possible, mais aussi à contrer les tentatives d'encadrement et de désamorçage des luttes à venir.

Il serait utile, aussi, de réfléchir sans tabou aux stratégies des organisations politiques qui ont interféré dans la lutte en y poursuivant leurs buts propres. Que ce soit pour servir des stratégies électorales ou pour consolider une implantation dans un appareil syndical, on a vu en effet plus d'une organisation servir en dernière instance de bouclier aux syndicats institutionnels, contre la montée des exigences d'autonomie des acteurs de la lutte. Ce jeu malsain se répète depuis des décennies en tirant profit d'une espèce de loi du silence que rien ne justifie. Militant ou pas, chaque gréviste a le droit de comprendre, et de décider en toute connaissance de cause. On touche là à la difficile question de la démocratie directe dans la lutte. Il n'est pas sûr que le rappel aux principes du pouvoir décisionnaire des AG et du respect des mandats dans les coordinations (position défendue avec constance par les militants CNT) suffise à contrer les stratégies de prise de contrôle de forces poursuivant leurs buts propres. Car, on l'a vu ce printemps, les enjeux de délégation peuvent facilement transformer la prise de décision en AG en bataille masquée pour le pouvoir. Et vider ainsi le débat de toute substance. La démocratie directe ne peut grandir sur la seule base de règles formelles ; une décision démocratique, c'est avant tout une décision mûrie dans le débat collectif. Peut-être faut-il, en amont des AG, prévoir des moments qui soient consacrés au débat, indépendamment de toute prise de décision, de façon à pouvoir soumettre aux AG le produit de réflexions mûries. Plus que toutes les autres encore, ces interrogations relatives à la pratique de la démocratie dans la lutte mériteraient d'être réfléchies en dehors des moments forts des luttes, car ceux-ci sont trop souvent parasités par la logique de l'ur-

gence et la nécessité d'aboutir à tout prix. Mais non moins utile serait de faire le bilan de l'investissement des forces syndicales radicales dans ces luttes : pourquoi les syndicats SUD et le réseau des G10-Solidaires, si prompts ces dernières années à investir des énergies dans des mobilisations centrées sur des enjeux « de société » et à afficher leur solidarité avec ce qu'ils appellent « le mouvement social », n'ont-ils pas su jouer un rôle significatif dans cette lutte du printemps qui aspirait si fort à faire bouger la société dans ses fondements ? Serait-ce que la première logique exclut la seconde, en croyant dispenser d'un travail quotidien de mobilisation sur les lieux de travail ? Ou faut-il tout mettre sur le compte de la paralysie engendrée par la priorité accordée en toutes circonstances à la recherche de l'unité syndicale (manque de confiance en soi ou manque de confiance en la force collective des acteurs des luttes ?). Enfin, il serait utile d'apprendre à réfléchir sans tabou à la réalité des rapports de force, trop souvent déformés dans l'imaginaire des plus militants, sous l'effet de la force émotionnelle dont sont porteurs les vrais mouvements. Les tentatives de jonction des luttes éparses actuellement en cours semblent par exemple souffrir d'un genre d'illusion d'optique : comme si l'unité des militants pouvait tenir lieu d'unité des travailleurs. Ce qui se construit actuellement dans les initiatives de « convergence des luttes » ne peut en effet seul permettre aux luttes particulières qui y sont représentées de dépasser leurs limites intrinsèques. Tout au plus cela peut-il déboucher sur une addition des forces militantes, capable de donner une certaine gueule à une manifestation, mais qui comporte aussi le risque de contribuer, par la multiplication des sollicitations, à l'épuisement des éner-

gies. Prendre la mesure des difficultés, et notamment des raisons profondes qui maintiennent le corps social dans la passivité, y compris quand l'envie d'en découdre est immense, n'est démobilisateur que pour ceux qui préfèrent les raccourcis, même lorsqu'ils ne mènent ostensiblement nulle part. C'est en revanche la première chose à faire pour pouvoir comprendre l'espace dont dispose une intervention militante cohérente et les formes qu'il lui serait pertinent d'adopter pour faire reculer le sentiment d'impuissance et grandir le désir de la lutte collective. D'une manière plus générale, le débat me paraît plus que jamais nécessaire. Les convictions militantes sont en effet trop souvent fondées sur un rejet viscéral des formes les plus cyniques de la domination, plus que sur une compréhension solide des mécanismes qui font la stabilité du système. Et la priorité à « l'action » cache bien souvent une fuite en avant devant un sentiment d'impuissance inavoué. Donner toute la place (et l'organisation) qu'elle mérite à la réflexion collective est la condition première d'une croissance solide, et pleinement autonome, des forces qui cherchent la voie d'un changement véritablement radical.

(début avril 2004)